vivent dans l'état du mariage, afin qu'ils acquièrent des mérites pour le ciel. Dirigez aussi tous ceux qui se destinent à embrasser cet état afin qu'ils y puissent honorer Dieu.

" Ces reliques que vous possédez seront une source de consolation pour tous ceux qui les vénèreront, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de les honorer d'une manière plus éclatante au grand jour de la Résurrection."

Cette affaire terminée je me suis mis en route pour le Canada. J'arrivai à New-York le dimanche, premier mai.

Ce jour même on fit vénérer la précieuse relique dans l'Eglise canadienne de Saint-Jean-Baptiste, et sous les yeux de toute l'assistance, un miracle s'opéra. Il s'en suivit une telle excitation que je fus obligé de passer trois semaines dans cette ville, au lieu de vingt-quatre heures, comme je me l'étais proposé. Et pendant ce temps, pas moins de 250,000 personnes sont venues vénérer la relique de notre sainte Thaumaturge.

Le Saint Père ayant été informé de ses faits, fit écrire par l'Eminentissime Cardinal Secrétaire d'Etat la lettre que voici :

Rome, 2 juillet 1892.

Illustrissime et Reverendissime Seigneur,

Dans le journal qui m'a été adressé le 10 mai par Votre Seigneurie Illustrissime, j'ai lu avec un vif intérêt la relation du mouvement religieux qui s'est produit chez vous par la précieuse relique du bras de sainte Anne. J'en remercie et j'en bénis le Seigneur, qui se sert d'un tel moyen pour raffermir la piété des croyants, et qui, par les prodiges qu'opère la sainte relique, attire vers le giron de la vraie Eglise ceux qui n'ont point le bonheur de lui appartenir.

Vous qui êtes témoin de ce mouvement religieux, vous devez éprouver une bien douce satisfaction, et je